

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 21 octobre 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4091-2019.

Conversion du réseau autonome d'Inukjuak d'Hydro-Québec Distribution à l'énergie renouvelable.

Planification d'audience de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de SÉ-AQLPA quant à l'audience d'octobre-novembre 2019 au présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jean-Claude Deslauriers présentera son rapport [C-SÉ-AQLPA-0008, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1](#) intitulé « *La conversion du réseau autonome d'Inukjuak d'Hydro-Québec Distribution à l'énergie renouvelable* » : Durée prévue : environ 30 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 30 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 10 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 40 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)